

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 DECEMBRE 2008

Nos réf : CR/JD/DB/SM Fait le 12 décembre 2008.

**Présents** : RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GARCIA Yamina, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal.

**Excusés** : HERGAS Dominique a donné procuration à PETIT Betty.  
ZEFEL Frédéric a donné procuration à BELZ Christian.

**Madame Claire RADREAU, Maire :**

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Monsieur Laurent JACQUOT** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 03 octobre 2008 n'appelle aucune observation : les membres signent le registre.

## Ordre du jour :

### **I – Modification et révision partielle du POS – Conclusions du Commissaire enquêteur → Rapporteur Pierre KNEPERT ↻**

La consultation publique concernant l'enquête publique relative à la modification et à la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols s'est déroulée du 06 octobre au 07 novembre 2008.

Le Commissaire Enquêteur a remis ses conclusions et émis un avis favorable au projet de modification et de révision partielle du POS.

Le Conseil Municipal doit, à ce stade du dossier, délibérer :

1°) Sur la révision simplifiée du POS.

**Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la révision simplifiée du POS.**

2°) Sur la modification du POS.

**Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification du POS.**

### **II – Avis sur le projet de démolition de 40 logements à Bel Air → Rapporteur Pierre KNEPERT ↻**

Néolia a déposé son dossier de demande d'autorisation de démolir 40 logements (bâtiments C et E) au 09 et 11 rue des Coquelicots et au 03 et 07 rue des Aubépines dans le quartier Bel Air. Le Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire sollicite l'avis du Conseil Municipal conformément à l'article L 443.15.1 du code de la construction et de l'habitation.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de démolition de 40 logements à Bel Air.**

### **III – Diverses motions : réforme ONF – Associations complémentaires de l'enseignement public → Rapporteur Claire RADREAU ↻**

- après avoir pris connaissance des lettres de l'Inter Syndicale des personnels de l'Office Nationale des Forêts.
- et des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public dénonçant leurs inquiétudes quant à la réduction importante de leurs moyens. Cet exposé appelle quelques remarques :

**[Monsieur Pascal PAGNOT :** « souhaite que les motions soient réécrites par l'ensemble du Conseil Municipal et non par l'Inter Syndicale pour l'ONF ».

**Madame Claire RADREAU** : « effectivement les textes seront repris ».

**Madame Claudine MIELLE** : « les inquiétudes présentées par l'ONF et les Associations ne sont pas uniques, l'Hôpital et la Polycliniques sont touchés ».

**Monsieur Pascal PAGNOT** : « rajoute la Société KEY – PLASTICS FRANCHE COMTE de Voujeaucourt ».

**Monsieur Marcel MANIAS** : « souhaite un vote de principe »].

**Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour le principe de ces motions à savoir :**

- **ONF ;**
- **Associations complémentaires de l'enseignement public ;**
- **Hôpital ;**
- **Polyclinique ;**
- **Société KEY – PLASTICS FRANCHE COMTE.**

**Les projets de délibérations seront soumis aux membres avant transmission en Sous-préfecture.**

#### **IV – Rapports des Commissions :**

**A) COMMISSION « SOCIAL – POLITIQUE DE LA VILLE - SECURITE » séances des 26 septembre et 20 novembre 2008 - rapporteur Dalila FONTAINE ↗**

##### **Le goûter des anciens :**

- La réunion du 17 novembre 2008 a permis de pourvoir l'ensemble des tâches et des fonctions.
- Le spectacle assuré par le groupe d'animation bavonais a eu pour thème l'Espagne et a duré environ 3h30.
- Le repas des bénévoles a évidemment été maintenu.
- L'investissement du groupe présidé par **Mr BOILLOT Claude** est à souligner.
- Les enveloppes d'un montant de 31€ ont été distribuées les lundi 24 et mardi 25 novembre 2008 en Mairie pour les plus de 65 ans.

##### **La Banque Alimentaire :**

- La collecte s'est déroulée le vendredi 28 et samedi 29 novembre 2008.
- Le planning était complet. Chaque binôme a assuré une présence de 2 heures dans les magasins ATAC et COLRUYT.
- Le ramassage concernait le LIDL, ATAC et COLRUYT.

##### **Le Comité de Pilotage du PRE :**

- Le bilan pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 a été présenté le 20 novembre.
- Remarque : Le Conseil Général, le collège de Voujeaucourt, la CAF et la CAPM étaient absents. L'inspecteur de l'Education Nationale était présent.

##### **L'accompagnement pédagogique et éducatif :**

- 18 enfants de primaire et 5 collégiens sont concernés. Plusieurs repérages doivent déboucher sur l'augmentation du nombre de collégiens.
- **79 % des sommes budgétisées ont été utilisées de janvier à juin 2008.**

##### **L'accompagnement santé et l'accueil prévention rencontre famille :**

- Les dépenses sont dérisoires : 5 % et 0,3 % des sommes budgétisées ont été utilisées.
- Au 17 novembre 2008 pour l'ensemble du PRE, les dépenses étaient de 103 152 € dont 49 275 € pour les charges de personnel.
- Le solde disponible était de 139 474 €.
- La Commission a été unanime pour reconnaître que la Ville de Bavans a été trop scrupuleuse sur la règle. Les actions individuelles seules ne fonctionnent pas. Il faut aller vers du collectif. Il faut que l'ADDSEA, l'AGASC et le CCAS travaillent ensemble et mutualisent leurs actions.
- Le PRE prend fin en décembre 2009. Le secret professionnel dans le cas où il est mis en avant à chaque instant pose problème notamment chez les assistantes sociales. Un exemple parmi d'autres a illustré la difficulté de l'individualisation.
- Un enseignant a signalé un enfant qui aurait un bénéfice à tirer du PRE, les parents étaient opposés à ce soutien. L'enseignant s'est retrouvé démuné. Certains parents ne saisissent pas la démarche. Ils la considèrent comme une punition. Le changement de lieu pour le suivi scolaire sert aussi de prétexte.

### **En résumé :**

- Il y avait une grosse différence entre le nombre d'enfants accompagnés et la réalité du terrain. La Commission a demandé que ce problème remonte jusqu'à **Monsieur le Sous Préfet**.
- Le souhait est de réunir à Bavans les chefs de projets avec la Commission sociale pour voir avec eux si les situations sont identiques ou non.

### **Le contrat urbain de cohésion sociale : le CUCS.**

- Une évaluation a été présentée par **Monsieur MICHAUD Jean-Luc**, responsable du Centre des Ressources Politique de la Ville à la CAPM. Il proposait un appui, un accompagnement, une méthodologie.
- Il y a une exigence d'évaluation pour les pouvoirs publics.
- Il faut se limiter à un nombre restreint de thématiques et d'actions. 4 maximums, 2 questionnements par actions. Exemple : impact des actions sur les bénéficiaires, management des actions, aller vers le qualitatif.
- Le CUCS se termine en 2009. Difficultés de subventions en 2010. Que devient l'AGASC ? Si les subventions ne sont pas présentes, les charges reviennent à la Ville.

[**Monsieur Marcel MOUHOT** : « trouve lamentable d'avoir réclamé des procurations lors de la distribution des bons remis aux personnes âgées par le CCAS, les anciens sont connus ».

**Madame Claire RADREAU** : « tu as entièrement raison cependant, ce système a été mis en place par Agnès TRAVERSIER et je n'ai pas été mise au courant ».

**Madame Agnès TRAVERSIER** : « rappelle le problème intervenu l'an passé, une personne a retiré les bons pour une autre cette dernière n'a pas eu ses bons d'où le recours à une procuration. Pour les personnes connues cela n'était pas nécessaire ».

**Madame Claire RADREAU** : « le deuxième jour de la distribution des enveloppes, le problème a été solutionné »].

## **B) COMMISSION « GROUPE DE RÉGULARISATION SOCIALE » séances des 22 octobre et 26 novembre 2008**

Précision de **Madame Claire RADREAU** : les comptes-rendus ont été remis aux membres pour information.

## **C) COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT - PATRIMOINE » séances des 05 - 19 et 24 novembre 2008 - rapporteur Pierre KNEPERT**

**Les réunions de quartier :** Lorday du 05/11/08,  
Combe Saint Père du 19/11/08.

Les comptes rendus sont remis aux membres, la population des quartiers concernés en a eu copie.

### **Séance du 24 novembre 2008 :**

- **Point sur l'aménagement des Hauts de Bavans :**

La Commission a été informée des programmes en cours :

- \* Construction en voie d'achèvement de 6 maisons locatives rue des Framboisiers,
- \* Construction en cours de l'immeuble 2 x 20 logements en locatif rue des Framboisiers,
- \* Démarrage prochainement du projet de 11 maisons à la vente (3 individuelles et 8 jumelées) impasse des Bigarreux.
- \* Dépôt du permis de construire pour un collectif de 18 logements (4 T4, 10 T3, 4 T2) de type basse consommation : chaufferie collective, panneaux solaires et photovoltaïques, rues des Vergers et des Mirabelles.

- **Aménagement du bassin en eau permanente de la 1ère tranche des Hauts de Bavans :**

Suite à la réunion de présentation par Atelier du Paysage en date 23 octobre, du plan de détail du bassin ainsi que de la réglementation applicable: cahier des clauses techniques générales (fascicule n° 35 : aménagements paysagers, aires de sports et de loisir de plein air : Article N.4.3.8. Equipements hydrauliques), la Commission devait se prononcer sur la nécessité de ceinturer ou non le bassin par un grillage sachant que pour des réalisations similaires des panneaux baignade interdite avaient été posés. Après débat, la Commission a décidé de ne pas ceinturer le bassin par un grillage, mais : de poser des panneaux rappelant que la baignade et l'accès au plan d'eau en période de gel (glace) sont interdits par arrêté municipal, de poser une barrière bois pour délimiter le périmètre du bassin.

- **Aménagement carrefour Hauts de Bavans /Bel Air :**

Présentation de l'avant projet réalisé par le cabinet Régnier. Cette étude qui avait pour objectif de traiter la circulation (vitesse) sur la route de Présentevillers, l'aménagement du carrefour et sa périphérie ainsi que la

nouvelle aire de retournement de la CTPM, a été présentée pour observations aux différents services concernés le 24 novembre. Il restait à voir le Conseil Général excusé à la réunion et la CAPM concernant le Plan de Déplacement Urbain (PDU).

- Jardins familiaux :

La réunion annuelle: municipalité et jardiniers s'est déroulée le samedi 8 novembre, les points suivants ont été abordés :

- \* remplacement de la benne à déchets verts par un composteur (éviter d'y mettre des cailloux), étude pour la mise en place de composteurs individuels,
- \* désherbage des allées par brûlage,
- \* mise en place d'un panneau d'information,
- \* une information des jardiniers sur le compostage et la culture sans produit chimique pour les traitements, est à l'étude avec la CAPM,
- \* travaux à effectuer par municipalité en 2009 : réparation des casiers et gravillonnage du chemin.

- Taxe locale sur la publicité extérieure:

Cette taxe facultative sur les dispositifs publicitaires, les enseignes et pré enseignes installées sur le territoire des communes, regroupe deux taxes encore applicables en 2008 et 2009.

Ces nouvelles dispositions permettent d'établir une taxe maximale de 20 € par m<sup>2</sup> de dispositif publicitaire, du fait que nous appartenons à un EPCI dont la population est supérieure ou égale à 50 000 habitants (la taxe appliquée par Bavans à ce jour étant de 15 €). La Commission s'est prononcée pour l'application de cette taxe (TPLE) et a proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération avant le 1er juillet 2009 pour une nouvelle facturation en 2010.

**Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 20 € par m<sup>2</sup> la taxe locale sur la publicité extérieure.**

**[Monsieur Michel DEMANGEON : « est concerné toute publicité même sur le domaine privé ? ».**

**Monsieur Pierre KNEPERT : « toutes enseignes et pré-enseignes installées sur le territoire »].**

- Point sur la gendarmerie :

La réception des locaux et appartements par la SEDD et la gendarmerie, s'est effectuée les 13 et 14 novembre. Madame le Maire a signé le procès verbal de réception le 26 novembre.

L'emménagement des gendarmes s'est déroulé sur 15 jours (du 17 au 28 novembre,) les locaux administratifs étant opérationnels le lundi 24 novembre.

L'ancienne gendarmerie a fait l'objet d'une promesse de vente pour 500 000 € entre la municipalité et la SARL NOVIMO, le 17 novembre 2008.

Le géomètre **M. PEWZNER** travaille sur les plans de modification du parcellaire au profit de la commune pour permettre un accès à l'école Champérier plus direct et faciliter l'entretien extérieur des bâtiments publics. L'avenant n° 1 au bail emphytéotique concernant la nouvelle gendarmerie précise le point soulevé lors de l'établissement du bail à savoir la non refacturation de la taxe foncière à la ville.

**Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer l'avenant n°1.**

- Point sur le Plan Local d'Urbanisme :

Le départ du Chargé d'Affaire de l'ADU début septembre et son remplacement à la mi-octobre, ont ralenti la progression des travaux du PLU de Bavans. Pour permettre à la personne qui reprend le dossier une meilleure appropriation du travail déjà effectué, trois réunions en groupe restreint sont programmées et un nouveau calendrier sera établi.

- Personne extérieure souhaitant participer à la Commission :

La Commission est informée de la demande de **Mme Christine BUSSON**.  
Demande acceptée à l'unanimité.

- Divers :

- \* tranchée sur la RD663 en face chez **LETONDELLE**, problème du bruit des poids lourds,
- \* la signalétique d'accès au Fort du Mont Bart à l'Emaillerie, manque de clarté,
- \* indiquer sur le site internet le calendrier des ramassages,
- \* courrier **RUSCONI** (cession d'une parcelle située sur le domaine public).

Un courrier identique a été adressé à **Mr JELIC**, rappelant de ne pas anticiper sur une appropriation de la parcelle (travaux de clôture, libre circulation des riverains) tant que la procédure d'enquête publique n'a pas rendu ses conclusions.

**[Monsieur Pascal PAGNOT : « le nettoyage de la route dans les Hauts de Bavans n'a pas été réalisé par NEOLIA ».**

**Monsieur Pierre KNEPERT** : « le nettoyage doit s'effectuer, a contacté Infra Service. Quant à l'éclairage public, les travaux sont repoussés d'un mois ».

**Monsieur Michel DEMANGEON** : « dans la zone, le bassin en eau permanente était prévue une barrière végétale sera-t-elle replantée ? ».

**Monsieur Pierre KNEPERT** : « la barrière végétale sera replantée ».

**Monsieur Michel DEMANGEON** : « le carrefour Bel Air sera-t-il en concordance avec Vélocité ? ».

**Monsieur Pierre KNEPERT** : « dans le cadre de l'aménagement urbain, la remarque sera soulevée »].

## **D) COMMISSION « PETITE ENFANCE – VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séances des 21 octobre et 25 novembre 2008 - rapporteur Christine MORENO ↗**

### **Agrandissement du Multi-Accueil « les Tourtereaux » :**

- Un dossier « Contrat Enfance Jeunesse » présentant notre projet d'extension de la Crèche / Halte-Garderie a été expédié à la Caisse d'Allocations Familiales afin d'obtenir une aide financière pour la restructuration du bâtiment et pour les frais de fonctionnement qu'engendreraient cet agrandissement.

- Après étude des plans, **Monsieur DEMANGEON** a trouvé dommageable que le couloir servant de ruelle soit supprimé, il permettait de faire le lien entre le Multi –Accueil, l'Ecole et l'Unité de Vie ».

- Cette « ruelle » ne disparaîtra pas sur toute sa longueur et pour la partie supprimée un passage extérieur sera réalisé : la liaison rue de l'Etoile – Unité de Vie existera toujours. D'autre part, cela permet de créer des chambres d'enfants avec ouvertures sur l'extérieur selon les normes exigées par la PMI, et d'optimiser l'espace bâti existant.

### **Périscolaire (lieu école maternelle F. Dolto) :**

*Fréquentation le matin :*

- Maternelle 11 et 12 enfants par jour (les arrivées s'échelonnent surtout entre 7 heures et 7 heures 30)
- Elèves de l'école primaire Champerriet environ 15 enfants par jour.

*Fréquentation le soir :*

Ne concerne que les enfants de maternelle 4 à 8 selon les jours - rappel : le soir des élèves des écoles élémentaires sont pris en charge au centre de loisirs MPT situé à Champerriet).

### **Restauration :**

- Maternelle 25 inscrits ; fréquentation : 16 à 23 selon les jours.
- Champerriet 29 inscrits ; fréquentation : 23 à 26 selon les jours.
- Bel Air 24 inscrits ; fréquentation : 14 à 20 selon les jours.

Compte tenu du nombre d'inscriptions le service des repas pour les élèves des écoles élémentaires se fait en deux fois.

→ Bilan positif : plus d'espace et moins de bruit au moment des repas. L'organisation est toutefois un peu lourde pour le personnel.

### **Personnel territorial :**

- Rappel : 3 ATSEM travaillent à temps complet.  
1 ATSEM à mi-temps présente de 08 heures à 12 heures le matin.

Une ATSEM est donc présente dès 08 heures le matin pendant le soutien scolaire comme le demandait **Monsieur MAULET**.

**Mademoiselle Marine WINSCHNURER** a été recrutée (sous contrat à durée déterminée) pour effectuer le remplacement des agents en cas d'absence. De plus, elle effectuera une heure de ménage le soir en renfort de l'équipe d'ATSEM.

### **ACCEM : (centre de loisirs) :**

- Les membres de la Maison Pour Tous ont présenté à **Monsieur KNEPERT** le 23 octobre leurs souhaits quant à l'aménagement des locaux qui leur sont alloués au rez-de-chaussée de l'école Champerriet.
- Première ébauche présentée à l'équipe d'animation est approuvée.
- Actuellement en cours de chiffrage.
- La salle d'arts plastiques située à l'étage de l'école Champerriet a été repeinte afin d'y transférer la classe des CE1 actuellement au rez-de-chaussée. La salle 1 sera aménagée en salle d'activités.

### **Conseils d'écoles :**

- Conseil d'école maternelle du 23 octobre 2008 :

- \* Effectifs prévisionnels : - enfants nés en 2007 : 10
- enfants nés en 2006 : 39
- enfants nés en 2005 : 40
- enfants nés en 2004 : 44

TOTAL                      133 (123 sans les 2 ans)

\* Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques Majeurs : **Mr MAULET** fournira la liste des fournitures manquantes afin de compléter les caisses de survie nécessaires lors d'un confinement.

\* Règlement intérieur : seuls les horaires ont changé par rapport à l'année dernière.

\* Projets pédagogiques réalisés :

- Classe des moyens : récolte aux Jardins d'Idées pour confectionner de la soupe,
- Classe des moyens / grands : visite d'une boulangerie,
- Classe des grands : promenades dans le bois pour observer l'évolution des arbres au cours de l'année.

Lecture par des parents de livres au sein de la classe des petits en lien avec la bibliothèque.

Petit déjeuner international dans le cadre de la semaine du goût.

\* Projets à venir :

- Fête de Noël à la salle polyvalente le 18 décembre 2008,
- Chorale d'école le lundi après midi,
- Natura Ville pour la classe des grands,
- Classe des moyens grands : correspondance avec une classe de Béthoncourt,
- Baby Gym projet en cours de réflexion, ainsi que Baby Tennis,
- Classe de découverte (thème danse) à Levier du 9 au 14 mars prochain (classe des grands).

\* Restructuration des locaux :

Présentation du projet d'agrandissement du multi accueil.

\* Demande de travaux :

- Mauvaises odeurs dans les toilettes.
- Abri pour ranger les vélos de l'école : a été réalisé avec le projet de réaménagement,
- Installation d'un porte vélo à l'extérieur : a été installé vers l'entrée extérieure par les ateliers,
- Equipement de la BCD : la commission pense qu'il serait bon de le budgétiser,
- Demande de l'installation d'ordinateurs en réseau pour remplacer le parc existant : un plan d'équipement des écoles en ordinateurs est nécessaire, mais la Commission insiste pour que les primaires passent en priorité,
- Equipement de point d'eau dans les mezzanines pour l'activité peinture : la Commission émet des réserves, est-ce bien nécessaire ? Il est sans doute possible de s'organiser autrement,
- Demande de panneaux d'affichage dans les salles de classe et dans le couloir : à voir avec le réaménagement,
- Les parents demandent un panneau d'affichage côté unité de vie : la Commission pense que c'est inutile cela concerne peu de personnes un seul panneau d'informations est suffisant,
- Verbalisation des personnes se garant côté Unité de Vie.

- Conseil d'école primaire du 10 Novembre 2008 :

\* Election des parents d'élèves : 2 listes ont obtenu chacune 5 élus,

\* Règlement intérieur : modification des horaires, rappel des règles de stationnement,

\* RASED : vote à l'unanimité d'une motion pour préserver les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté,

\* Informations sur les différents dispositifs de soutien aux élèves et rappel que l'animation organisée le soir par la MPT n'est pas du soutien scolaire,

\* Des parents refusent le soutien scolaire pour leurs enfants à Champperriet car ils sont inscrits au périscolaire et personne ne peut les accompagner,

\* Evaluations : \* CE1 : printemps 2009,

\* CM2 : janvier 2009.

\* Prévision d'effectifs année 2009/2010 : 185 élèves (194 pour l'année en cours),

\* Association Socio-Culturelle de Bel-Air : bilan des diverses manifestations et ventes organisées par les parents. La Commune a mis à disposition des parents un stand pour une vente de gâteaux le 17 décembre 2008 lors de l'animation des rues (les oies) à Champperriet,

\* Travaux :

- Protection des arceaux à vélo qui sont dangereux dans la cour de l'école : vu avec les ateliers,
- Tables adaptées pour la salle d'arts plastiques à Champperriet : sont en commande,
- Installation d'une gazinière et de meubles de rangement à Champperriet : sera réalisé dans le cadre de la réhabilitation du rez-de-chaussée de l'école,
- Demande des parents : plus de présence du garde sur les deux sites.
- Verbalisation des personnes qui enfreignent le code de la route et les règles de stationnement devant les écoles : **Mr DEMANGEON** préférerait qu'une lettre d'avertissement soit remise aux parents,

- Projets pédagogiques :
  - ◆ Dans le cadre de l'animation en temps scolaire (ancien CEL) ↗
    - CE2, CM1, CM2 à Bel Air : Récré à Son (10 séances), spectacle le 13/02/09 à 18 h,
    - CP, CLIS, CE1 : projet alimentation cuisine avec sortie aux Jardins d'Idées, visite d'une boulangerie, d'une exposition au Pavillon des Sciences et visite d'une ruche,
    - CE1, CE2 : projet théâtre avec la compagnie GAKAKOE.
    - Classe découverte aux Grangettes sur le thème de l'eau.

#### **Activités en temps scolaire :**

- *BEL AIR*, classes de CE2 - CM1 - CM2 : initiation musicale avec « Récré à Sons ».
- *Champerriet*, classes de CP - CE1 - CE2 : projet en cours d'élaboration.

- Primaire : les aliments et la cuisine : devis → 680 €
  - Atelier d'expression théâtrale : 1 140 €
  - Récré à Son : 1 680 €

- Maternelle : à ce jour, **Mr MAULET** n'a pas présenté de nouveau projet en remplacement du projet cirque trop onéreux.

#### **Groupe de travail :**

- Afin de travailler sur les différents projets, des groupes de travail ont été mis en place. Ces groupes seront composés de membres de la Commission « Urbanisme – Environnement – Patrimoine → » et pour la Commission « Petite Enfance – Vie Scolaire – Jeunesse » :

- 1- Multi accueil : Mmes **BONNOT, PERRON, MORENO.**
- 2- ACCEM : Mmes **BUSSON** et **MORENO.**
- 3- Rénovation des écoles élémentaires : Mmes **BUSSON, PARISOT, MORENO** et M. **LOUYS.**

- Le 23 octobre et 03 novembre 2008 à la MPT, les Commissions Scolaire et Urbanisme et le Directeur de l'AGASC ont fait le point sur l'implantation de l'ACCEM (Centre de Loisirs) sur le site école Champerriet.

#### **E) COMMISSION « COMMUNICATION » séances des 28 octobre et 04 décembre 2008**

- **rapporteur Betty PETIT** ↗

#### **Réunions de Quartiers et Conseils de Quartiers :**

- *Réunion de quartiers* : le 05 novembre 2008 en Mairie et concerne les quartiers Est (Lorday, Emaillerie, entrée de Bavans côté Bart) ;

- *Conseil de quartier* : le 14 janvier 2009 à 18H00 en salle du Conseil à la Mairie et concernera le quartier Bel-Air.

#### **Dispositif Communal de crise :**

La Commission « Communication » se réunira pour préciser les rôles de chacun.

#### **Diaporama pour l'accueil des Nouveaux Habitants :**

Etablir un plan, collecter le maximum d'images, faire le montage et les commentaires.

Deux parties possibles, une première commentée et une deuxième sur fond musical. **Mourad MAKSOU**D a pris en photo les ateliers municipaux, le personnel ainsi que les engins. **Anne-Marie AUDOUZE** a pris en photo l'Unité de Vie, l'école du Centre, la salle Omnisports, des Sociétés, des fêtes.

La présentation sera enrichie pour la présentation lors des vœux du Maire.

Exemple de plan pour le diaporama :

- a. Commenté :
  1. Histoire,
  2. La commune en quelques chiffres,
  3. Situation de la Commune,
  4. La Municipalité (le Maire, le Conseil ...),
  5. Les services communaux (ateliers, CCAS, Police Municipale),
  6. Les écoles,
  7. Les loisirs, MPT, Associations,
  8. La culture,
- b. Musical :
  1. Les manifestations, carnaval, commémorations, expositions,
  2. Le fleurissement,
  3. Les sites, Mont-Bart, Fontaines, Temple.

#### **Site internet :**



Environ 60 personnes visitent le site chaque jour. Des questions sont posées par les internautes sur le site, et les réponses sont faites par les services concernés.

La formation a été faite. **Aline MAGNIN** et **Valérie BERNARD** pour la partie administrative, état civil, CCAS. **Monsieur Alain RENOUX** en tant que chef de projet. **Monsieur Christian BELZ** pour la mise à jour des rubriques concernant les associations, **Madame Marie-Christine DELCHER** de la bibliothèque pour la mise à jour des nouveautés chaque mois.

Une rubrique spéciale pour les nouveaux habitants va être étudiée ainsi que le calendrier des ramassages des ordures ménagères et le tarif des différentes locations communales, ainsi que le nouveau règlement de la salle polyvalente.

Vu les demandes répétées concernant l'ADSL et la TNT, la commission a décidé de mettre en page d'accueil du site un article expliquant la situation actuelle.

#### **Panneau :**

Création d'un paragraphe spécifique dans la charte aux associations. Faut-il introduire de la publicité ?

Comme pour le site internet, l'organisation de la mise à jour sera à définir avec le service administratif en binôme avec **Betty PETIT**.

#### **Logo :**

Un nouveau logo pour la Commune de Bavans va être proposé par la population grâce à un concours mis en place par la Commission.

L'information du concours se fera par le Bavans Info de janvier 2009, la Presse, le site internet, affiches MPT, bibliothèque et commerces. Le concours ne s'adresse qu'aux Bavannais.

Le but : création d'un logo pour la Commune.

Le cahier des charges :

Ce logo devra répondre à des critères bien précis :

- 3 couleurs maximum seront autorisées,
- Aucun monument, ni objet sur le logo,
- Le nom de Bavans doit apparaître,
- Format : A4 maximum (210x297), A6 minimum (105X148),
- 2 supports seront autorisés : papier ou fichier informatique,
- Le projet doit être adressé en Mairie,
- la date de clôture du concours sera le 28 février 2009,
- Un jury (Le Maire, les Adjoints, la Commission « Communication » et quelques invités) décidera du gagnant,
- Un prix (à définir) + médaille de Bavans seront attribués en Mairie à l'heureux gagnant.

#### **Concours photos :**

Les Communes à l'honneur. La Commission a inscrit la commune pour un concours photo avec la CAPM. Les affiches seront apposées dans le village. L'information sera diffusée dans le Bavans Info et dans la Presse ainsi que le site internet. Chacun pourra y participer en s'inscrivant. Il faudra présenter 1, 2 ou 3 photos. 29 photos seront retenues pour être éditées sous le format carte postale. 3 lauréats seront récompensés. La fin du concours est fixée au 30 avril 2009.

#### **Enveloppes pré timbrées :**

2000 enveloppes vont être imprimées avec le visuel de la Mairie de Bavans et la Fontaine (c'est celui-ci qui a été choisi). Elles seront déposées aux bureaux de poste de Voujeaucourt et Bavans. 100 exemplaires seront achetés par la Mairie.

#### **Divers :**

- Une affichette a été créée pour le spectacle « Pépiloué et ses oies savantes » du 17 décembre 2008. Celle-ci a été collée dans chaque cahier des élèves de Bavans.

- Le panneau lumineux est livré. Par contre, nous attendons toujours sur les devis des entreprises pour la mise en place de celui-ci. Des relances ont été faites.

**[Monsieur Pascal PAGNOT : « Maire, Adjoints, Directrice Générale des Services ne peuvent-ils pas avoir d'adresse « mail » personnelle ? ».**

**Madame Claire RADREAU : « l'adresse « mail » est unique pour l'ensemble de la Mairie, les « mails » sont distribués. Par ailleurs, les adresses « mail » des conseillers sont répertoriés au secrétariat ».**

**Monsieur Michel DEMANGEON : « si logo que devient le blason, les documents pré-établis seront-ils supprimés ? ».**

**Madame Betty PETIT : « le logo sera en plus du blason, les documents ne seront pas détruits, le logo sera rajouté »].**



## **F) COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séances des 30 septembre, 30 octobre et 02 novembre 2008 - rapporteur Carole PARRAIN ↻**

La séance du 30 septembre 2008 a été évoquée au Conseil Municipal du 03 octobre 2008.

### **Bilan de la première exposition de peinture :**

- 11 et 12 octobre 2008 → exposition de **Mme ALVERGNAS**, vernissage le samedi à 17h à la Halte garderie.
- Environ 60 personnes sur les deux jours, deux tableaux vendus.
- Quelques imperfections à gommer :
  - manque de signalétique (vu avec les ateliers pour commander des panneaux permanents de signalétique marqués exposition peinture et une flèche de direction),
  - manque de crochets (commande passée avec les ateliers et reçue à ce jour),
  - manque de lumière au fond du couloir (halogène ou spot supplémentaire à prévoir),
  - salle du fond à aménager avec frigo et meuble de rangement pour des verres.

### **15 et 16 novembre → exposition et dégustation de vin , vernissage à 17 h à la Halte garderie**

### **Rencontre avec Mme POISSON (psychothérapeute) et Mr STORTI (MPT) :**

**Mme POISSON** désire se faire connaître sur la Commune à travers des conférences sur des thèmes publics comme les conflits avec l'adolescent, les familles recomposées et le rôle du père. Le lieu proposé est la MPT. Le thème retenu sera pris en accord avec le bureau de la MPT.

### **17 Décembre 2008 :**

L'Allan a proposé un spectacle de rue « Pépiloué et ses oies » au quartier Champerriet d'environ 30 minutes.

### **Projet Environnement/Culture /Patrimoine :**

Rencontre avec **Mr BANNET**, directeur de l'Allan pour installer une sculpture sonore aux jardins familiaux de Will Menter. Cette sculpture sera installée sur la 2<sup>ième</sup> parcelle à gauche, d'une hauteur de 3 à 4 mètres avec des morceaux de bois qui avec le vent feront de la musique. Inauguration prévue le 28 mars 2009 avec spectacle.

### **Divers :**

- Pas de fête foraine cette année. Un courrier de Mme le Maire a été adressé aux forains présents en 2007 soit 4 personnes. En effet, il faut remonter à 2004 pour avoir une fête digne de ce nom avec 12 forains présents. La Commission souhaite relancer la fête en prenant en compte les informations données par les forains qui demandent de la publicité sur la Commune et de la protection suite à des bagarres en 2007. Nous adresserons un courrier fin août 2009 aux forains.

- Commande de panneaux signalétiques pour les expositions de peinture. Après deux devis, la Commission retient celui de **NOVYROY** qui propose douze panneaux (fond bleu, écriture blanche avec le logo et ville de Bavans) et un panneau sandwich pour 706 euros TTC (budget pris sur le reste des rideaux salle polyvalente).

- Réaliser sur la Commune des marchés à thème : prendre exemple sur celui de Voujeaucourt appelé « Marché des Saveurs ». On se rendra sur place pour prospecter des adresses. Notre dernier primeur est parti pour Montenois car il y a un marché couvert. La Commission ne juge pas utile de monter des structures pour un tel marché sachant que la plupart des marchés environnants déclinent.

### **Installation de l'exposition permanente des maisons comtoises :**

Visite du lieu avec **Mr JEANMASSON**.

Les remarques : des travaux ont été réalisés : portes de placard démontées pour habiller les niches en Novopan, des maisons mises sur chevalet. Il manque de la place pour 7 maisons mais après réflexions certaines peuvent être installées. Tout cela est fait gratuitement par les bénévoles de l'association. La Commission a bien compris qu'ils vivent des commandes de maisons, à nous de réfléchir si nous avons des projets dans ce sens. Ils nous proposent de terminer la maquette de Bavans (contours et bulle en plexi) à nos frais. A débattre en Municipalité et en Commission.

### **Bilan des animations sur la Commune :**

11 novembre 2008 : Beaucoup de personnes présentes à la commémoration du 90<sup>ième</sup> anniversaire dont des scolaires en grand nombre. Un diaporama photos a été réalisé par la Commission « Communication » pour l'UNC. Un film réalisé par **Thomas PARRAIN** est disponible sur DVD à la Mairie.

14 et 15 novembre 2008 : **Exposition « Art et Vin »** 3 peintres présents : **Mrs GODI** et **ALZINGRE**, **Mme BOMBARDE**. Des viticulteurs **Guy FONTAINE** et **Jacky VION** de Remigny. Sur les deux jours, une bonne fréquentation. Les peintres ont été satisfaits de l'accueil (vente de tableaux pour les trois). Dégustation appréciée et vente de bouteilles. La Commission est satisfaite de la venue de personnes extérieures,

d'élus (Bethoncourt et Laire). Cette action sera reconduite à la même période l'an prochain avec la même appellation.

18 novembre 2008 : **Soirée lecture avec Timothée Laine** - 45 personnes présentes, soirée réussie et appréciée par l'auditoire. **Mr LAINE** a fait découvrir ou redécouvrir des textes de Prévert autour de 3 thèmes : la poésie fantaisie, la poésie sociale et celle amoureuse. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié avec des pâtisseries maisons réalisées par les dames de la Bibliothèque. **Mme BAZIN** de la CAPM demande à ne pas programmer cette soirée avec « les petites fugues ».

21 novembre 2008 : **Soirée des nouveaux habitants**. 26 familles présentes sur 76 inscriptions. Discours de **Mme le Maire** et présentation de l'équipe Municipale. Diaporama réalisé par la Commission « Communication » et commenté par **Betty PETIT**. Ambiance conviviale et soirée appréciée par les nouveaux habitants qui ont tous reçu une valisette à l'entrée. Inscription pour l'année prochaine le 20 novembre 2009. Penser à envoyer les invitations plus tôt.

23 novembre 2008 : **Commémoration de la libération de Bavans** : 100 personnes présentes environ. Suggestion de la Commission pour l'an prochain : réaliser cette cérémonie le jour même de la libération (17 novembre) comme les autres communes. Réservation de la salle des Sociétés effectuée pour 2009 après accord de la Municipalité et de la Commission.

#### **Organisation du goûter des anciens le 13 décembre 2008 :**

Réunion de concertation et de préparation le 17 novembre 2008. Le thème retenu est l'Espagne. Spectacle en deux parties soit 3h au total. Ouverture de la salle vers 13h. Il faut la présence des tous les conseillers pour servir et nettoyer. Les membres de la Commission se sont réunis le dimanche 7 décembre 2008, l'après-midi en Mairie, pour réaliser les décorations de table avec des bénévoles dont **Mme JACQUOT**. Le samedi 13 décembre 2008 au matin : installation des décorations de la salle.

#### **Présentation du plan de secours :**

Les adjoints et le Maire ont assisté à une réunion d'informations sur « le Plan d'Action Communal » pour les risques d'inondations le samedi 25 octobre 2008 à 8h30 jusqu'à 10h30 en Mairie.

Il s'agit d'un dispositif communal de crise :

- le Maire est le chef des opérations de secours et reste dans son bureau en contact avec le Préfet,
- le 1<sup>er</sup> adjoint est le coordonnateur du plan,
- les autres adjoints sont à différents postes de commandement et doivent compter sur les membres de sa Commission pour aider dans les tâches,
- **Mr HERGAS** et **Mme PARRAIN** sont responsables de la population avec le CCAS ex : distribution en eau potable.

#### **Divers :**

- Préparation des valisettes pour les nouveaux habitants le lundi 17 novembre 2008 en Mairie avec **Mmes MERAUX** et **MAKSOU**. Elles se composent de la Revue Municipale, des Bavans Infos (mai à octobre 2008), du plan de Bavans, de la piste cyclable. On peut envisager pour l'an prochain une enveloppe pré-timbrée de Bavans, une plaquette sur nos manifestations culturelles incontournables. 70 valisettes ont été préparées, un rappel sera fait dans le Bavans Info pour ceux qui n'étaient pas présents à la soirée pour les récupérer en Mairie,

- Rencontre avec **Mr MEILLET** pour fabriquer des paquets cadeaux en contre plaqué pour la charrette illuminée. Peinture réalisée avec les enfants de la MPT lors d'ateliers de Noël,

- Sur lignage en fils lumineux de la Mairie vu avec **Amar LALOUANI** et **Hervé BEPOIX**,

- Récupération d'un igloo, deux pingouins, un ours blanc de la famille **ROY** qui nous les prêtent cette année pour faire un décor dans le massif face à la fleuriste,

- Comité de Pilotage avec la MPT : lecture du projet proposé. Pour cette fin d'année et celle de 2009 se pose le problème du financement du fonctionnement,

- Passage du jury pour les illuminations de Noël : il a été proposé aux membres de la Commission de regarder et d'observer dans ses déplacements quotidiens les maisons susceptibles d'être récompensées. Le passage officiel s'est déroulé le 29 décembre 2008.

- Problème de la Sono : le règlement mis en place par la Commission n'est pas respecté, certaines personnes veulent absolument toucher la table de mixage. La Commission propose que la Société **HAROUN** rédige une notice explicative sur les réglages effectués afin d'éviter tous malentendus et surtout préserver notre matériel neuf des aléas connus par l'ancien !!

- Les rideaux de la salle polyvalente ont été livrés et posés.

**[Monsieur Michel DEMANGEON :** « c'est le rôle d'un conseiller municipal de remplacer un adjoint et non une personne extérieure. Les illuminations de Noël seront allumées à quelle date ? ».

**Madame Carole PARRAIN :** « la réunion incriminée n'a pas eu lieu à la CAPM, il est vrai que les adjoints étaient indisponibles. Le 15 décembre les illuminations fonctionneront ».

**Monsieur Pierre KNEPPERT :** « prend note de la remarque, souhaite des précisions « quelle personne ? et quelle réunion ? ».

**Madame Claudine MIELLE :** « questionne **Madame Carole PARRAIN** sur les fêtes de la musique et des cerises. Les groupes musicaux sont gratuits pour la fête de la musique »].

### **G) COMMISSION « TRAVAUX – ATELIERS - FORET - CIMETIERE » séance du 31 octobre 2008 - rapporteur Mourad MAKSOU D**

#### **Remise de documentation :**

Présentation d'une brochure de « Alternative Chantiers », atelier chantier d'insertion et organisme d'insertion, montrant leur savoir faire en matière de travaux forestiers, restauration de fontaines, lavoirs, etc....

#### **Vente de bois du 02 octobre 2008 :**

Le lot parcelle 11 et 17 a été attribué à l'entreprise **BOURLIER DEMONT** pour la somme de 10 901 € soit 53,43 € le m<sup>3</sup>. Le lot de la parcelle 23 a été attribué à l'entreprise **CALVI** pour 13 999 € soit 70 € le m<sup>3</sup>.

#### **Travaux d'entretien :**

Les travaux de dégagement et de cloisonnement sont en cours parcelle 9.

Tous les travaux programmés pour cette année devront être réalisés avant la fin de l'année. Il n'y aura pas de report sur l'année suivante.

Lecture faite d'un courrier émanant de l'ONF qui a pour objet la révision générale des politiques publiques et principales conséquences pour l'ONF. Pour faire court, l'ONF est confirmé dans ses missions et notamment dans l'application du régime forestier.

#### **Ateliers :**

Les travaux de réalisation d'un box dans l'enceinte des ateliers ont débuté et sont dans les délais prévus. La Commission a demandé d'inscrire dans la ligne budgétaire 5 000 € pour les EPI (Equipements de Protection Individuelle) et vêtements de travail.

#### **Cimetière :**

Le Souvenir Français sollicite une subvention pour la rénovation d'un carré militaire dans l'ancien cimetière → la Commission étudie les possibilités.

**[Monsieur Michel DEMANGEON :** « Vente de bois par rapport à l'an passé ? »

**Monsieur Mourad MAKSOU D :** « mieux vendu »].

### **H) COMMISSION « VIE DES SOCIETES » séances des 23 septembre – 27 octobre et 17 novembre 2008 - rapporteur Christian BELZ**

Le compte rendu du 23 septembre 2008 a été vu au Conseil Municipal du 03 octobre 2008.

#### **Règles associatives :**

Ce document a pour but principal de confirmer le soutien apporté par la municipalité aux associations en décrivant tous les services mis à leur disposition mais aussi toutes les règles associées à ces services.

Il définit également les documents à transmettre à la municipalité afin que celle-ci soit informée des évolutions et du fonctionnement des associations et qu'elle puisse évaluer les aides qu'elle peut leur apporter.

Pour l'avenir, les règles inscrites dans ce document constitueront des principes d'actions partagées par les Associations et le Conseil Municipal. Afin que celles-ci évoluent au même rythme que le développement de la vie associative Bavanaise, le document sera évalué régulièrement.

Cette évaluation sera confiée à la commission municipale « Vie des Sociétés ». Elle permettra d'analyser, et le cas échéant, de modifier certains points suite à des difficultés constatées dans l'application de ces règles.

Elle permettra de vérifier la cohérence des actions entreprises et leur validité.

**Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le document « Règles Associatives ».**

#### **Répartition places de Foot CAPM :**

- Dans le cadre de son partenariat avec le FCSM, la CAPM a distribué des places de Foot du championnat de ligue 1 à toutes les communes de la Communauté d'Agglomération.

Un tirage au sort a attribué à la Commune de Bavans 60 places pour le match Sochaux/Marseille du 31/01/2009.

- La consigne donnée par la CAPM est de redistribuer ces places aux jeunes des associations.

La Commission a défini le partage de la manière suivante :

AMB 4, Basket 6, Hand Ball 6, Karate 6, Tennis Club 6, Tennis de table 6, Tir 4, USB 12, MPT 9 et 1 place a été conservée afin de répondre à un rééquilibrage éventuel.

- Une vérification sera faite avec l'USB afin de s'assurer que le club ne dispose pas de places par un autre canal, si c'est le cas la répartition sera revue.

- Un mail sera envoyé aux associations concernées en leur précisant que cette distribution doit être réservée aux jeunes et qu'elle doit être un moyen de récompenser les plus dévoués.

#### **Subventions exceptionnelles :**

- Club de Tir :

Le club de Tir a fait la demande d'une subvention exceptionnelle pour la participation de 4 membres aux championnats de France « Armes Anciennes » à Lezignan-Corbières (11) ainsi que la participation d'une jeune membre aux championnats de France à Maubeuge (59).

La Commission propose une subvention de 200 euros.

**Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 200 € à la Société de Tir.**

[**Monsieur Marcel MOUHOT** : « avez-vous fixé des critères particuliers pour l'attribution de subvention exceptionnelle ? »].

[**Monsieur Christian BELZ** : « nous avons reconduit ce qui existait auparavant »].

#### **Salles - Tennis de table :**

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhérents, le tennis de table rencontre des difficultés pour organiser ses compétitions dans les locaux actuels, pour cela il lui sera affecté le gymnase de l'école du centre. Un jeu de clés sera remis au club.

#### **Demande de subventions exceptionnelles :**

- Amicale des Sociétés :

L'Amicale des Sociétés informe qu'elle organisera une formation destinée aux associations sur l'utilisation des défibrillateurs en janvier 2009, compte tenu des frais engagés elle fera une demande de subvention exceptionnelle.

Le service « Gestion des risques » de la CAPM sera contacté afin de renseigner la commission sur les aides proposées aux communes pour l'achat et la formation à l'utilisation des défibrillateurs.

Le besoin serait de 3 défibrillateurs répartis sur terrain de Foot, Salle Omnisports et Gymnase Bel Air.

L'amicale des Sociétés souhaite une subvention pour l'achat de gouttières et de murs pleins pour compléter les nouveaux stands, coût : 2 273 €. Compte tenu du coût la Commission propose de mettre cet investissement au budget 2009.

- Karaté :

Le club de Karaté souhaite également une subvention exceptionnelle pour renouveler ses tatamis, qui par leur état, ont occasionnés 3 accidents depuis la rentrée, coût : 7 350 €. Compte tenu du coût, la Commission propose de mettre cet investissement au budget 2009.

#### **Course du Mont Bart :**

Marcel MANIAS se charge de recueillir les informations utiles à l'organisation de la course du Mont Bart 2009.

[**Monsieur Marcel MANIAS** : « comme prévue le 19/07/09, la préparation se déroule bien. Inscriptions faites au calendrier FFA »].

### **Site internet :**

La Commission a fait un point sur les rubriques devant apparaître sur le site internet communal :

- Listes des associations avec coordonnées des présidents, secrétaires et responsables,
- Horaires et lieux d'entraînement,
- Plannings des salles de sport,
- Règles associatives,
- Documents d'aides administratives (création, changement de statuts..),
- Rubrique palmarès et faits marquants,
- Liens vers les sites des associations,
- Plans et Photos des installations,
- Photos d'évènements associatifs,
- Tarifs et inscriptions,
- Liens avec le site de l'association.

C'est l'Adjoint à la « vie des sociétés » qui mettra à jour ces informations, pour cela un document sera transmis aux associations afin de récupérer les informations nécessaires.

La date de mise à jour et le terme « A titre indicatif » sera ajouté sous la rubrique tarifs.

### **Salle omnisports :**

Un inventaire et un rangement du matériel a été réalisé dans le box de rangement de la salle omnisports ceci a permis de ranger le matériel du Hand Ball qui se trouvait dans la salle ou dans le local à l'étage. Des entrées d'air dues au décollement de plaques ont été signalées à la Commission « Travaux – Forêt - Cimetière ».

Un rappel sera fait aux associations sur le dérangement et les frais occasionnés par le déclenchement intempestif de l'alarme incendie. (Sirène, coupure du chauffage, frais de réarmement).

### **Tennis :**

Rénovation des courts « Bel Air » : compte tenu de son agrément « Quali Sport » c'est la société « France Réalisation » qui a été retenue par la FFT.

Un nouveau devis a été établi car le premier intégrait une destruction des courts actuels qui n'avait pas été demandée dans le cahier des charges, le devis a été transmis à la FFT, les travaux sont programmés en Mars 2009. Coût du dernier devis : 44 741 € TTC

### **Base de loisirs :**

L'acquisition des terrains est toujours en cours, des négociations ont lieu avec 2 propriétaires.

La mission d'Infra service a été redéfinie pour 2009.

Il a été demandé un devis d'aménagement de la plateforme comprenant :

- Le nivellement ;
- La préparation de l'emplacement des courts couverts de tennis ;
- L'amenée des réseaux ;
- La définition des accès principaux.

**Mr Eric LANCON** - Président de la Commission Sportive de la CAPM – a été convié à une présentation du projet le 27 novembre 2008 avec un élu de la commune de Voujeaucourt afin d'évaluer la participation que pourrait apporter la CAPM à ce projet.

**[Monsieur Michel DEMANGEON** : « Infra Service a fait des propositions d'aménagement du site afin de ne pas régler deux fois les honoraires, il est judicieux de réutiliser ce qui a été fait. Demeure septique quant à l'utilisation des locaux par d'autres personnes ou sociétés extérieures. Partager les frais et étudier les besoins réels ».

**Monsieur Pierre KNEPERT** : « l'aménagement du plateau implique l'étude de devis, on peut s'inspirer du COSEC de Voujeaucourt. L'obtention de fonds de concours pour ce type de projet n'est pas négligeable avec l'appui de la CAPM ».

**Monsieur Michel DEMANGEON** : « pour les subventions, il est bien évident d'approfondir le sujet ».

**Monsieur Christian BELZ** : « une approche avec les clubs extérieurs s'effectue, le fonctionnement de cette zone sera fixé par convention. Possibilité éventuelle de passer de 2 à 3 courts de tennis ».

**Monsieur Marcel MOUHOT** : « un travail a-t'il été fait avec la Société de Tennis ? L'utilisation des courts à deux clubs entraîne toujours des difficultés ».

**Monsieur Christian BELZ** : « un travail s'effectuera en commun ; mutualiser les courts d'entraînement semble une bonne chose ».

**Madame Claire RADREAU** : « un débat en Commission est prévu »].

## **I) COMMISSION « FINANCES - PERSONNEL » séance du 09 octobre 2008**

*- rapporteur Claire RADREAU ↻*

### **Situation financière :**

Madame le Maire présente le détail par chapitre du comparatif budget/réalisé ventilé par étapes arrêté au 09 octobre 2008 pour les différents budgets :

#### **Commune :**

<b>Fonctionnement :</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses : BP 3 028 002 €	Réalisé : 1 939 566.88 €	Dépenses : BP 1 461 596 €	Réalisé : 745 051.12 €
Recettes : BP 3 028 002 €	Réalisé : 2 063 504.49 €	Recettes : BP 1 461 596 €	Réalisé : 327 318.28 €

#### **Bois :**

<b>Fonctionnement :</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses : BP 85 666 €	Réalisé : 14 316.67 €	Dépenses : BP 57 318.00 €	Réalisé : 36 451.81 €
Recettes : BP 85 666 €	Réalisé : 376.00 €	Recettes : BP 57 318.00 €	Réalisé : 3 999.00 €

#### **Centre Communal d'Action Sociale :**

<b>Fonctionnement :</b>	
Dépenses : BP 325 831 €	Réalisé : 157 682.28 €
Recettes : BP 325 831 €	Réalisé : 166 844.73 €

#### **Etat de la trésorerie au 08 octobre 2008**

Commune = 337 358.50 € et CCAS = 190 482.90 €

- \* Dossier prêt de 500 000 € : l'acceptation a été transmise au Crédit Agricole,
- \* Dossier assurances : dans le cadre d'une éventuelle renégociation **Monsieur COMTE** de AVIVA sera contacté,
- \* Afin d'uniformiser l'ensemble des photocopieurs (contrats de location et de maintenance), le dossier « flotte photocopieurs » : tout comme la « flotte des ordinateurs » ; plusieurs fournisseurs ont été reçus en Mairie, nous attendons leurs propositions,
- \* Circulaire « plan banlieue » conséquence : le quartier Champerriet n'est plus listé dans les priorités, ce qui engendre des répercussions financières dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) : dossier à suivre,
- \* Loyer **BERTHELOT** – 4 Rue de l'Etoile : des visites ont eu lieu, le loyer est élevé ; de nouveaux contacts sont en cours,
- \* Baux à modifier suite à délibération du 03 octobre 2008 du Conseil : pour la non récupération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (4.42 % de la valeur locative sur taxe foncière) auprès des locataires,
- \* Prestations d'action sociale : obligation (loi de 2007) pour toutes les collectivités territoriales et leurs établissements publics de proposer des prestations d'action sociale à leurs personnels et d'inscrire au budget ces dépenses : pour 2009, une rencontre avec le personnel sera programmée.

### **Situation « personnel » :**

A cette réunion ont été vu les points suivants :

- Accidents de travail ;
- Congés maladie et longue durée ;
- Remplacement de divers postes ;
- Plan de formation ;
- Heures supplémentaires ;
- Fonctionnement des ateliers.

### **Divers :**

- Le CCAS a rencontré un dysfonctionnement avec **A TOUT SAVOIR** dans le cadre du PRE : le professeur arrive en retard,
- **Madame Agnès TRAVERSIER** sollicite des informations quant au personnel Maison Pour Tous.



- Réponse à **Madame Agnès TRAVERSIER** : 2 agents sont à 26 h/semaines : leurs fonctions ont été répartis dans le CLAS/mercredi/samedi et la préparation des fêtes.

[**Madame Fabienne GRILLOT** : « sollicite des explications quant au poste ATSEM remplaçante ».

**Mme Claire RADREAU** : « l'agent demeure à Bavans et on a eu recours au service de remplacement géré par le Centre de Gestion »].

### **V – Divers : rapporteur Claire RADREAU** ↗

Les comptes rendus de la Municipalité des 25 septembre, 01-08-15-29 octobre et 12-19-26 novembre 2008 sont repris dans les divers rapports des Commissions.

Dates à retenir :

- Vendredi 09 janvier 2009 : Vœux du Maire ;
- Vendredi 16 janvier 2009 : Repas Conseil et Personnel ;
- Mercredi 21 janvier 2009 : Commission Finances/Personnel  
→ Orientations Budgétaires ;
- Vendredi 06 février 2009 : Conseil Municipal  
→ Débats Orientations Budgétaires et PLU ;
- Mardi 07 avril 2009 : Conseil Municipal : budget.

Séance levée à 21 heures.